

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

02/07/15

Dossier complet le

02/07/15

N° d'enregistrement

F08215P1116

1. Intitulé du projet

Réaménagement de l'espace débutant des Plans

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
42.b) Travaux de piste hors site vierge d'une superficie supérieure ou égale à 4 hectares.	L'emprise des terrassements inclus dans le projet représentent environ 1,87 ha < 4 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Afin de moderniser ses installations, la SOREMET souhaite remplacer le télésiège des Plans par deux tapis neige débutants. Sur la partie haute du projet, l'espace sera divisé avec une zone de piste de ski et une zone dédiée à la luge. Un local de rangement sera également construit pour servir aux deux activités.

4.2 Objectifs du projet

Le téléski des Plans date de 1962, il est situé sur une zone à l'écart du domaine skiable (et des autres skieurs).

Le premier objectif est donc de mettre en valeur cet espace bien adapté aux débutants, afin de répondre à la demande de la clientèle. En effet, les téléskis sont moins adaptés aux débutants complets que les tapis neige. De plus, l'arrivée de celui-ci était difficile. Le deuxième objectif est de créer un espace ludique dédié à la luge pour les familles. Actuellement, cet espace n'existe pas sur le domaine skiable. Le deuxième tapis servira de barrière pour séparer les deux activités.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet intègre plusieurs éléments :

- Le terrassement de l'ensemble de la zone pour recevoir les deux tapis, qui représente une surface de 18 700 m² pour 7500 m³ de déblais et 9000 m³ de remblais. La durée du terrassement est d'environ 15 jours.
 - Le démantèlement de l'actuel téléski des Plans (datant de 1962), comprenant le démontage de 6 pylônes. Un effort d'intégration paysagère sera effectué. Les emprises bétonnées des pylônes hors des surfaces terrassées seront brisées sur la partie supérieure, et de la terre végétalisée sera déposée afin de cicatriser les traces résiduelles. Les emprises des autres pylônes étant intégrées au terrassement, il n'y aura pas d'impact visuel résultant.
 - L'installation de deux tapis neige sur une longueur de 75m pour le premier et de 155m pour le second, permettra aussi l'accès à la zone de luge. Un local de rangement de 12,25 m² sera également construit, il servira aux deux activités.
- La durée est estimée à un mois, un mois et demi pour ces deux étapes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en route et le fonctionnement des deux tapis neige des Plans sont prévus pour la saison 2015-2016.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Nombre de pylônes démantelés pour le TK des Plans	6
Longueur du tapis N°1	65 m
Longueur du tapis N°2	155m
Local de rangement	12,25 m ²
Surface terrassée	1,87 ha
Volume de matériaux remaniés: total des déblais	7500 m ³
total des remblais	9000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Fontcouverte-la-Toussuire (73116)
Secteur des Plans

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 06 ° 26 ' 08 " 00 Lat. 45 ° 25 ' 32 " 04

Point d'arrivée : Long. 06 ° 25 ' 89 " 04 Lat. 45 ° 25 ' 18 " 01

Communes traversées :

Fontcouverte-la-Toussuire

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur est utilisé l'hiver comme piste de ski. Il est parfois utilisé en début d'été pour le pâturage des bovins, avant qu'ils ne montent en alpages. Il a été utilisé pour des activités en lien avec l'office de tourisme. L'utilisation estivale de ce site est décidée par les propriétaires fonciers.

Le PLU en cours sur Fontcouverte-la-Toussuire classe le secteur d'étude en zone UFz1.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Fontcouverte-la-Toussuire est soumise depuis le 18 janvier 2006 à un Plan Local d'Urbanisme (Mises à jour le 30 mars 2010, le 12 novembre 2012 et le 13 juin 2013).

Les zones UFz1 sont "destinées à recevoir des installations touristiques, des équipements de loisirs existants ou projetés, des équipements publics."

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1: Massif des Grandes Rousses. L'impact du projet sur ce zonage est négligeable, il est détaillé dans la note environnementale ci-jointe.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Fontcouverte-la-Toussuire est classée en zone de montagne.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'espace fonctionnel de plusieurs zones humides (= bassin versant de la zone humide).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Fontcouverte-la-Toussuire est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé le 22 juillet 2002.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur un rayon de plus de 6km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monuments historiques de la commune: Chapelle Notre-Dame-de-la-Salette de Fontcouverte (3km) Chapelle Notre-Dame-de-la-Visitation (3km) Eglise et croix monumentale (3km)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les plans projettent un déblai de 7500 m3 et un remblai de 9000 m3. Dans l'intérêt du maître d'oeuvre, celui-ci va se rapprocher le plus possible de l'équilibre. Les matériaux manquants (en théorie 1500 m3), seront prélevés dans le surplus de terre que possède la décharge communale de Fontcouverte-la-Toussuire. De nouvelles ressources naturelles ne seront donc pas utilisées.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est favorable à des habitats d'espèces protégées: l'Azuré du serpolet (rhopalocère) et le Bruant jaune (oiseau). Des mesures d'évitement et de réduction sont proposées dans la note environnementale disponible en annexe. Il n'y a pas d'habitat patrimonial ou de plante protégée sur la zone d'étude. Pour toutes informations complémentaires, se référer à la note environnementale.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'adaptation des périodes de travaux aux cycles de reproduction de la faune permet d'éviter toutes incidences sur les zonages naturels. Pour toutes informations complémentaires, consulter la note environnementale en annexe.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur du projet est utilisé pour les activités de loisirs de montagne mais aussi comme pâture. Les travaux vont entraîner la suspension du pâturage pour environ 3 mois. L'activité pastorale pourra reprendre les années suivantes grâce à la mesure de revégétalisation. L'espace sera donc perturbé temporairement par les travaux mais retrouvera ses fonctionnalités l'année suivante.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN identifie sur le secteur du projet: -Déformations liées aux mouvements du sol. Ce risque a été pris en compte par le maître d'oeuvre. Pour toutes informations complémentaires, consulter la note environnementale en annexe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux sera source de bruit pour une durée maximale de 12 semaines. Les travaux sont prévus début septembre, durant la saison touristique basse, pour limiter le dérangement des occupants des logements adjacents des Plans.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des mesures d'intégration paysagère ont été mises en place pour assurer la bonne insertion du projet. Pour toutes informations complémentaires, consulter la note environnementale en annexe.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La zone est conjointement utilisée pour les activités de loisirs en hiver et pour le pâturage en tout début d'été et sur une courte période. Les travaux ne vont pas interférer avec la période d'activité pastorale puisqu'ils se dérouleront vers la fin du mois d'août. L'activité pastorale pourra reprendre les années suivantes grâce à la revégétalisation des surfaces remaniées. Les deux usages seront conservés.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a aucun projet récent listé sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire au Fichier National des Études d'Impact.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De par ses caractéristiques et son ampleur, le projet de réaménagement de l'espace débutant des Plans ne nécessite pas l'élaboration d'une étude d'impact dans la mesure où :

- Le projet ne se situe sur aucun zonage naturel réglementaire contraignant (sites Natura 2000, APPB, etc). Il est en accord avec les directives du PLU.
- Le projet n'aura pas d'impact sur les zones humides.
- La zone est utilisée pour les activités de loisirs de montagne mais également comme zone de pâturage. Les surfaces terrassées recevront des traitements de revégétalisation afin de conserver l'usage agricole et pour assurer une meilleure insertion paysagère.
- La zone du projet est un habitat favorable à deux espèces protégées: l'Azuré du serpolet et le Bruant jaune. Cet enjeu est pris en compte par le maître d'oeuvre et des mesures d'évitement et de réduction ont été préconisées, ce qui limite l'impact sur ces espèces (ces mesures sont décrites dans la note environnementale en annexe).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6- Note environnementale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

LA TOUSSUIRE

le,

02 juillet 2015

Signature

SOREMET
 73300 FONTCOUVERTE - LA TOUSSUIRE
 RCS Albertville B 077 220 515
 N° SIRET 077 220 515 00017 Code APE 4939 C
 Tél. 04 79 56 75 12 - Fax 04 79 56 72 76